

## De l'Université de Montréal à l'Abri d'Érasme, aller-retour. Le parcours (anti)psychiatry de Roger R. Lemieux (1919–1999)

**Alexandre Klein**

Université d'Ottawa

### RÉSUMÉ

Psychiatre moderniste formé dans les années 1940 à l'Université de Montréal, Roger R. Lemieux (1919–1999) fut également une figure à part entière de l'antipsychiatrie québécoise. En 1974, il fonda en effet l'Abri d'Érasme, une commune à visée thérapeutique souhaitant rompre avec les modèles de prise en charge des personnes souffrant de schizophrénie. Pourtant, loin de la rupture annoncée avec les institutions psychiatriques officielles, et notamment avec l'Université de Montréal où il enseignait et travaillait alors, Lemieux continua d'entretenir avec elles des relations pérennes et dès lors ambiguës. C'est sur cette dualité et sur ce qu'elle nous apprend de l'histoire de la psychiatrie québécoise comme de celle du milieu universitaire et de la contre-culture que cet article se penche.

### ABSTRACT

A modernist psychiatrist trained in the 1940s at the University of Montreal, Roger R. Lemieux (1919–1999) was also a key figure in Quebec antipsychiatry. In 1974, he founded a therapeutic commune seeking to break with the models of care for people with schizophrenia: *l'Abri d'Érasme*. However, far from the announced break with official psychiatric institutions, and in particular with the University of Montreal where he taught and worked at the time, Lemieux continued to maintain lasting and therefore ambiguous relationships with them. This article focuses on this duality and what it teaches us about the history of Quebec psychiatry, as well as that of the academic community and the counterculture.

Le mardi 9 novembre 1976 à 19h30<sup>1</sup>, le Service d'animation culturelle de l'Université de Montréal présentait « en primeur<sup>2</sup> », dans le cadre des semaines de cinéma du Centre d'essai, le film du cinéaste québécois Pierre Maheu (1939–1979) intitulé *L'Interdit*. Ce long-métrage documentaire avait suivi, à partir de l'été 1974, la création de l'Abri d'Érasme, une « commune thérapeutique dirigée par [le psychiatre] Roger Lemieux et une équipe professionnelle dans les Laurentides<sup>3</sup> ». Il racontait donc, selon un descriptif paru quelques jours plus tôt dans *Le Devoir*, la « naissance d'une communauté

thérapeutique où l'on traite la schizophrénie par la chaleur du rapport interpersonnel, l'angoisse, l'incommunicabilité, la régression jusqu'à l'état de la première enfance, la chaleur du sein, la renaissance<sup>4</sup> ». Une approche qui avait tout pour faire « scandale », ainsi que l'admettait la journaliste Angèle Dagenais dans un article paru dans le même quotidien et annonçant la première du 9 novembre<sup>5</sup>.

Le film présentait en effet un médecin qui, précisait Dagenais, « “traite” certains “patients” leur permettant de vivre leur “folie” jusqu’au bout, n’hésitant pas à les faire entrer dans sa propre vie privée sans aucun égard pour la distinction traditionnelle que maintient une certaine éthique médicale<sup>6</sup> ». Ainsi, « la maladie mentale se trouve démythifiée du fait qu’aucune distinction n’est faite entre patient et thérapeute; personne n’a le monopole de la normalité qui devient alors une notion relative et évolutive<sup>7</sup> ». Le 12 novembre, *Montréal-Matin* parlait pour sa part d’un film mettant « en scène un monde nouveau qui recule les ultimes interdits de la conscience humaine, abolissant les dernières barrières entre vie professionnelle et vie privée »; un film qui pose de ce fait « au grand jour des questions qu’on préfère habituellement passer sous silence<sup>8</sup> ». Pendant les 87 minutes que dure le documentaire produit par l’Office national du film (ONF), on découvre en effet des malades en plein délire, de la nudité, de la proximité physique, notamment entre soignant et soignée, et même des scènes de sexe. Bref, tout pour susciter le scandale, même à une époque, les années 1970, où les normes sociales et sexuelles étaient activement remises en question. Conscient d’avoir transgressé certaines limites, certains interdits, Roger Lemieux, le psychiatre à l’origine de cette initiative, avait d’ailleurs choisi de ne pas assister à la première du film à l’ONF<sup>9</sup>, où la réalisateur Pierre Maheu avait invité des représentants des instances médicales<sup>10</sup>. Et en effet, les réactions de l’institution psychiatrique ne tardèrent pas.

En février 1977, l’ensemble du Département de psychiatrie de l’Université de Montréal, sous la plume de son directeur, le psychiatre Yvon Gauthier (1927–), dénonçait, dans les colonnes de *L’Union médicale du Canada*, la principale revue médicale francophone de l’époque, le film et l’initiative de Lemieux. Il insistait notamment sur « le narcissisme du psychiatre, son besoin de domination et de soumettre son entourage à ses idées, l’exclusion des hommes et l’exclusivité des patientes féminines<sup>11</sup> », avant de souligner le danger « d’expérimenter dans un climat qui exclut les résultats positifs de recherches déjà faites<sup>12</sup> ». Il accusait Lemieux, qu’il décrivait comme un homme vieillissant vivant mal le temps qui fuit, de faire fi de « la plus élémentaire éthique », de manquer de « sagesse thérapeutique », voire de ne pas posséder la plus simple expérience clinique<sup>13</sup>. L’attaque était sévère et sans détour. Les psychiatres voulaient clairement marquer leur distance avec l’initiative de Lemieux présentée dans le film de Maheu. D’autres médecins vinrent toutefois défendre le film et le projet du psychiatre dissident, n’hésitant pas à qualifier leurs collègues de l’Université de Montréal de « défenseurs du «law and order» » n’appréciant pas la remise en question de l’institution<sup>14</sup>. Mais eux aussi pointèrent les dérives de l’Abri d’Érasme : « La commune est faite autour d’une personnalité forte qui devient un père tout-puissant et écrasant qui semble tolérer difficilement la contestation; ce père est un mâle qui domine un groupe de femmes, et là encore il y a des éléments particuliers qui déforment la commune<sup>15</sup> ». La démarche de Lemieux était éminemment transgressive, et

pas seulement parce qu'elle s'inscrivait dans le mouvement de la contre-culture et l'antipsychiatrie.

Pourtant, derrière ces apparences d'expérimentation marginale, et donc marginalisée, cultivées par les uns et dénoncées par les autres, au-delà de ces manifestations publiques de franche opposition, l'Abri d'Érasme a toujours entretenu des rapports étroits avec le monde universitaire. En effet, d'une part, la création même de l'Abri s'appuie sur le travail de Roger Lemieux comme psychiatre à l'Université de Montréal; c'est là qu'il a trouvé l'inspiration, l'élan de son initiative, mais aussi ses principales collaboratrices ainsi que plusieurs de ses patientes (appelées « invitées »). D'autre part, pendant de nombreuses années, l'Abri fut un lieu d'intérêt thérapeutique et pédagogique pour les psychiatres mais aussi les infirmières de diverses institutions, incluant l'Université de Montréal, qui y vinrent en visite ou y envoyèrent leurs patientes et patients. C'est du moins ce que révèlent des sources pour beaucoup inédites que j'ai pu rassembler au cours de l'enquête menée avec l'artiste et chercheuse Anne-Marie Trépanier sur les traces de l'Abri d'Érasme<sup>16</sup>. Outre l'étude des grands quotidiens montréalais, des principales revues médicales québécoises et de la presse contre-culturelle, nous avons dépouillé les dossiers sur le film de Maheu aux archives de l'ONF, mais aussi consulté les archives du Service de santé aux étudiants de l'Université de Montréal<sup>17</sup> où Lemieux travaillait. Nous avons en outre pu, ensemble, retrouver sur les lieux de l'ancienne commune, une série de carnets tenus par le psychiatre et par plusieurs membres de l'Abri lors de ses premières années d'existence, ainsi que la cassette VHS d'un entretien inédit de Roger Lemieux à la fin de sa vie. Enfin, grâce à un certificat éthique de l'Université d'Ottawa<sup>18</sup>, nous avons pu mener, toujours tous les deux, des entretiens avec d'anciens membres ou proches de la commune qui nous avaient contactés directement ou que nous avons retrouvés par effet boule de neige. Toutes ces sources nouvelles, patiemment et parfois difficilement réunies au cours des six dernières années, révèlent un écosystème psychiatrique beaucoup moins polarisé que ne le laissent entendre les sources publiées accessibles jusqu'ici. Elles dévoilent au contraire l'Abri d'Érasme en marge certes, mais non à l'extérieur, du milieu universitaire et psychiatrique québécois.

C'est ce que je souhaite montrer ici, en mobilisant ces différentes archives personnelles et institutionnelles ainsi que les témoignages de première main qui nous ont été partagés. Pour ce faire, je reviendrai d'abord sur le parcours de Roger Lemieux et sur les conditions de naissance de l'Abri d'Érasme, avant de détailler les relations que le psychiatre a entretenues avec le monde psychiatrique québécois et en particulier son cœur battant qu'était alors l'Université de Montréal. Je serai ainsi en mesure de mettre à jour l'économie de gestion de ces marges propres au milieu universitaire de la psychiatrie québécoise et de contribuer ainsi tant à une histoire de la psychiatrie québécoise qui fut jusqu'alors essentiellement écrite à partir des institutions de soins et d'enseignement<sup>19</sup>, qu'à une histoire de l'enseignement universitaire qui s'intéresse encore peu à la discipline psychiatrique<sup>20</sup> et enfin à une histoire de la contre-culture québécoise dont elle est pratiquement absente<sup>21</sup>. Parce qu'elle se situe à la marge de ces trois champs historiographiques, l'étude de l'Abri d'Érasme en révèle des aspects inédits, tout en témoignant des apports foncièrement heuristiques d'une approche historique croisée.

## Un psychiatre moderniste

Roger Lemieux fait partie de cette génération de psychiatres que l'on a qualifiés de « modernistes<sup>22</sup> » parce qu'ils ont suivi ou accompagné les transformations importantes qu'a connues la psychiatrie québécoise francophone au cours des années 1960<sup>23</sup>. Après des études classiques au Collège de l'Assomption, il entre à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal en 1939<sup>24</sup>. Pendant ses cinq années d'études, il suit notamment les cours des neurologues canadiens-français Antonio Barbeau (1901–1947) et Émile Legrand (1898–1949), avant de réaliser son stage dans le service de ce dernier à l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu de Montréal. C'est là qu'il découvre sa vocation de psychiatre, comme il le racontera dans ses mémoires publiées en 1995 sous le titre *Accueillir la folie*<sup>25</sup>. Mais c'est d'abord l'armée qu'il rejoint afin de « soulager » son père du poids financier de ses études<sup>26</sup>. On ne sait rien de ce que furent ses activités comme engagé. Seulement, qu'à la fin de la guerre, il part pratiquer pendant un an la médecine générale en Abitibi, avant que son maître Antonio Barbeau ne lui fasse part, en 1947, de l'ouverture d'un poste à l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, où il le recommande. Dans ce qui est alors le plus grand hôpital psychiatrique du Québec, Lemieux devient l'un des dix médecins s'occupant de près de 7000 malades internés.

Ces conditions difficiles<sup>27</sup> désillusionnent rapidement le jeune psychiatre<sup>28</sup> qui constate les limites de la neuropsychiatrie qu'il a apprise, notamment pour soigner les patients les plus psychotiques. Grâce à son réseau, Lemieux parvient finalement à se faire embaucher dans l'aile psychiatrique de l'Hôpital des Vétérans de Sainte-Anne-de-Bellevue, où il découvre des moyens thérapeutiques nouveaux, mais surtout un climat de soin « plus sain » où « le respect de l'individu [était] plus grand et la relation médecin-malade moins teintée d'autoritarisme<sup>29</sup> ». Dans ce qu'il décrira comme un « paradis » dans ses mémoires, Lemieux comprend, en lisant notamment le psychothérapeute américain John Rosen<sup>30</sup> (1902–1993), que la psychanalyse — qu'il avait découverte à Saint-Jean-de-Dieu en tombant par hasard sur un livre de Sigmund Freud (1856–1939) — peut s'appliquer aux psychotiques, contrairement à ce que lui avait dit son maître Émile Legrand. Il décide alors de s'engager lui-même dans une analyse avec le psychanalyste français Théo Chentrier (1887–1965), alors professeur de psychologie à l'Université de Montréal, pour se former à cette technique de soin encore peu reconnue au Québec. Mais il doit rapidement mettre fin à son analyse car il reçoit une bourse pour partir étudier en France<sup>31</sup>.

À la suite de nombreux médecins, neurologues ou psychiatres québécois avant lui<sup>32</sup>, Lemieux se rend donc à Paris au printemps 1950 pour parfaire sa formation. Il travaille d'abord à l'infirmerie du Dépôt, lieu de passage quasi obligatoire des neuropsychiatres québécois<sup>33</sup>, puis se rend à l'Hôpital Sainte-Anne pour suivre les enseignements de Jean Delay (1907–1987) et Pierre Deniker (1917–1998), les découvreurs des effets antipsychotiques de la chlorpromazine, le tout premier neuroleptique. Il assiste également au Premier congrès mondial de psychiatrie, qui se déroule alors dans la capitale française. Il y fait la rencontre de psychiatres américains qui le convainquent de venir travailler au Boston State Hospital. Après seulement huit mois à Paris, Lemieux rejoint donc le Massachusetts, où il retrouve un certain Camille

Laurin (1922–1999), qui y débute sa spécialisation psychiatrique. Là, Lemieux se forme à des pratiques nouvelles et à des approches dynamiques, notamment dans le traitement des psychoses. Deux ans plus tard, diplômé de l'American Board of Neurology and Psychiatry, il est de retour à Montréal. Il installe alors sa famille et son bureau de consultation rue Édouard-Montpetit, juste en face de l'Université de Montréal. « Hasard ? » se demandera-t-il 40 ans plus tard. « Non, je ne crois pas. J'ai l'impression que je jouerai un rôle là-haut!<sup>34</sup> ».

Après un intermède à l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, où il se voit confier, dans le service des femmes, « six ou sept salles, soit la charge de huit cents patientes environ<sup>35</sup> », c'est en effet à l'Université de Montréal qu'il va finalement trouver ses marques et s'installer durablement à titre d'enseignant. Il donne d'abord des cours à l'École de service social<sup>36</sup> avant de rejoindre l'Institut de réadaptation, qui a ouvert ses portes en 1954 afin de former des spécialistes en ergothérapie, en physiothérapie et en orthophonie-audiologie. Il peut ainsi quitter Saint-Jean-de-Dieu dès 1955 et devenir officiellement assistant-professeur en psychiatrie<sup>37</sup> — il sera nommé professeur agrégé en 1959<sup>38</sup>. Au sein du département de psychiatrie de l'Université de Montréal, qui s'organise lentement depuis la toute fin des années 1940, Lemieux s'applique à réformer les enseignements neuropsychiatriques traditionnels pour y inclure des approches plus dynamiques (notamment psychanalytiques) qu'il a découvertes aux États-Unis, mais aussi des stages pratiques.

Il suit en cela le programme qu'il avait tracé, dès 1954, dans un article publié avec Camille Laurin pour la *Revue médicale de l'Université de Montréal*<sup>39</sup>. Dans ce texte, les deux jeunes psychiatres appelaient à enseigner non seulement des approches théoriques nouvelles envisageant de manière plus globale les malades et leurs troubles, mais aussi des « attitudes qui sont propres à l'investigation et au traitement<sup>40</sup> ». Enseignement qui nécessite une supervision particulière et une approche pédagogique nouvelle, qu'ils tenteront d'ailleurs de proposer à tous les étudiants en médecine de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années de l'Université de Montréal, au cours d'une expérimentation pédagogique dont ils publieront les résultats en 1960 dans le *Canadian Psychiatric Association Journal*<sup>41</sup>. Laurin et Lemieux voulaient ainsi importer au Québec des modes de pratique et d'enseignement psychiatriques nouveaux qu'ils avaient découverts au Boston State Hospital, notamment grâce aux travaux du psychiatre américain Elvin Semrad (1909–1976), et ce, afin d'engager la psychiatrie québécoise francophone sur une voie nouvelle.

Ainsi, lorsque Camille Laurin fut nommé, en 1958, directeur scientifique de l'Institut Albert-Prévost, un centre psychiatrique d'avant-garde rattaché à l'Université de Montréal, c'est sans surprise à son ami Roger Lemieux qu'il proposa de le rejoindre pour assurer notamment l'enseignement aux résidents en psychiatrie<sup>42</sup>. Là, pendant huit ans, en parallèle de ses activités à l'université, Lemieux assiste ou contribue directement au renouveau de la psychiatrie francophone québécoise, que ce soit avec la mise en place en 1961 de la commission Bédard — qui bouleverse profondément la politique de santé mentale québécoise en instaurant la désinstitutionnalisation<sup>43</sup> —, de la commission Régnier l'année suivante — qui va conduire à écarter les infirmières responsables de l'Institut de leur poste de direction<sup>44</sup> —, ou avec la création

du premier programme de résidence en psychiatrie de l'Université de Montréal. Ce dernier, qui se déroule à Prévost, précède la mise en place, dès 1963, du certificat de perfectionnement en psychiatrie qui offrira enfin aux étudiants de l'Université de Montréal la possibilité de se former entièrement en français en psychiatrie<sup>45</sup>.

Mais la vie de l'Institut est agitée par ces réformes successives et Lemieux finit par quitter un environnement de travail devenu confus. En décembre 1965<sup>46</sup>, il rejoint le Service de santé des étudiants créé trois ans auparavant grâce à l'impulsion de l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal (AGEUM)<sup>47</sup>. Le Service amorce alors une ère de cogestion entre la communauté étudiante et l'administration qui ne fera que s'amplifier jusqu'à la fin de la décennie<sup>48</sup>. Jusqu'alors parent pauvre des préoccupations des étudiantes et des étudiants, la santé mentale gagne en importance. Badin, un étudiant écrit même que le psychiatre du service aura à sa charge plusieurs milliers d'étudiants, mais au fond très peu de travail : « Une chance pour ce psychiatre que nous avons tous une confiance absolue dans l'équilibre de notre personnalité, et que des émotions trop fortes, nous ne connaissons pas ça ». L'étudiant admet pourtant qu'un sondage maison révélait que 25 pour cent des étudiants auraient besoin de soins psychiatriques<sup>49</sup>. En 1966, le Service de santé bénéficie d'une subvention des Services psychiatriques du ministère de la Santé du Québec qui lui permet d'augmenter son personnel et ses heures de disponibilité.

Roger Lemieux devient rapidement le principal psychiatre (et souvent le seul à plein temps) du Service de santé, espace beaucoup moins hiérarchique que les hôpitaux où il a travaillé. Il y découvre alors, nous rapporte-t-il dans ses mémoires, « un mode de relation au *malade mental* sensiblement différent puisque lui et moi en étions seuls responsables, sans devoir en rendre compte ni à une famille, ni à une administration<sup>50</sup> ». Au cours de cette décennie où, comme il le dira lui-même, « le questionnement vis-à-vis de l'Autorité<sup>51</sup> » était partout, Lemieux va alors doucement quitter sa posture de « neutralité bienveillante » pour s'engager dans des relations inédites, pour le moins transgressives parce qu'impliquant de la proximité physique et affective, avec les malades qu'il rencontre sur le campus ou à son cabinet. Ne disait-il pas déjà, dans une conférence à l'Université de Montréal en 1945, que « chez le médecin, le possible se substitue à l'obstacle moral<sup>52</sup> »? Son implication dans des groupes de psychothérapie puis dans les *teach-ins*— alors fort populaires sur les campus et en dehors— sur la sexualité que le Service met en place au début des années 1970<sup>53</sup> participe de cette transformation de sa pratique et de son engagement. « Je ne pouvais plus être, comme médecin, d'une essence différente du *malade*. Un observateur neutre, scientifique, normal, qui constate un dégât auquel il n'a pris aucune part<sup>54</sup> », confiera-t-il. Il faut dire aussi que l'heure était à l'antipsychiatrie et plus largement à la contre-culture<sup>55</sup>, à laquelle les milieux universitaires étaient particulièrement réceptifs (on pense à la circulation de la revue *Mainmise* sur le campus de l'Université de Montréal), et que partout des modèles alternatifs prenaient forme. Lemieux lit Ronald Laing (1927–1989)<sup>56</sup>, Roger Gentis (1928–2019)<sup>57</sup>, Jacques Hochmann (1934–)<sup>58</sup> ou Franco Basaglia (1924–1980)<sup>59</sup>, qui lui font réaliser qu'il doit proposer aux psychotiques une prise en charge différente. Mais c'est finalement sa pratique auprès de la communauté étudiante de l'Université de Montréal qui le

met définitivement sur la voie : « C'est pour avoir écouté les schizos du Service de santé que j'ai compris que c'était la contre-culture qui avait raison<sup>60</sup> ».

## L'Abri d'Érasme

Depuis la fin des années 1960, la vague de fond de la contre-culture, venue notamment des États-Unis, déferle sur le Québec. À Montréal d'abord, puis dans le reste de la province, une jeunesse déjà déçue d'une Révolution tranquille qui n'a pas réussi à libérer la société québécoise de toutes ses normes, règles et hiérarchies, rêve de vivre autrement. Le mot d'ordre est celui de « libération » et cela concerne tant les arts et les rapports sociaux que la politique, l'économie, la spiritualité ou le simple quotidien. Partout, il convient de se libérer des carcans traditionnels pour inventer un mode de vie nouveau, pour donner corps à toutes les utopies possibles<sup>61</sup>. Et pourquoi pas, même, imagine Roger Lemieux, dans le domaine de la psychiatrie.

Le véritable déclin s'opère en 1973 lorsque le psychiatre vient, avec sa compagne de l'époque<sup>62</sup>, Lucille Angers dite Chanterelle, une infirmière rencontrée à l'Université de Montréal<sup>63</sup>, aider une de ses patientes à accoucher à Cadet-Roussel, la commune dans laquelle elle vit, qui est située à Morin-Heights dans les Laurentides. Invité à rester quelques temps dans cette commune emblématique du mouvement de contre-culture québécois et dont le fondateur n'est autre que le cinéaste Pierre Maheu<sup>64</sup>, Lemieux se projette. D'autant plus que Maheu, qui souhaitait alors réaliser un film critique à l'occasion des cent ans de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu<sup>65</sup>, lui propose d'installer sa pratique dans la commune. Mais cette invitation ne plaît pas à tout le monde : certains membres de Cadet-Roussel sont réticents à l'idée d'accueillir des « fous<sup>66</sup> ». Lemieux et Lucille choisissent donc de fonder leur propre commune psychiatrique à une vingtaine de kilomètres de là, sur un terrain boisé, au bord d'un lac, non loin de Sainte-Agathe-des-Monts. En mars 1974, l'arrivée de Sylvie Chassin, une psychologue, elle aussi rencontrée à l'Université de Montréal<sup>67</sup> et avec laquelle Lemieux se mettra également en couple (mais jamais de manière exclusive), accélère le projet. Elle aussi a été déçue de ses expériences dans les grands hôpitaux et veut essayer autre chose. Une troisième jeune femme, prénommée Marie, formée en ergothérapie à l'Université de Montréal et dont Roger Lemieux a été l'enseignant, viendra se joindre à l'équipe pour former le « noyau<sup>68</sup> » professionnel de la commune.

Au cours de l'été 1974, avec l'aide de quelques étudiantes et étudiants pour beaucoup issus de l'Université de Montréal, et devant la caméra de Pierre Maheu, commencent donc les travaux de l'Abri. La maison centrale, à aires ouvertes, est achevée fin septembre. Les invitées, c'est-à-dire les jeunes femmes, car ce ne sont que des femmes<sup>69</sup>, diagnostiquées comme schizophrènes, arrivent dans les semaines suivantes. L'« équipe soignante » et les invitées vivent dans la maison principale, tandis que les coopérants, présents essentiellement les fins de semaine une fois la phase de construction principale achevée, vivent dans des tentes ou des cabanes de fortune alentour.

L'objectif de la commune est d'offrir un espace de vie à des personnes diagnostiquées comme schizophrènes pour qu'elles puissent vivre leur trouble sans aucune médication : « Y A PAS DE MÉDICAMENTS ICI. On guérit les gens par une réalité

acceptable, affective, chaude, qui respecte la réalité des autres<sup>70</sup> », explique Lemieux dans une entrevue réalisée en marge de la parution de *L'Interdit*. Il n'y a même pas, à proprement parler de psychothérapie : « Nous vivons ensemble aidants et aidés<sup>71</sup> », résumera-t-il dans un article paru en 1984, ajoutant : « Si psychothérapie il y a, elle se fait par osmose<sup>72</sup> ». Il s'agit avant tout de « laisser au schizo l'opportunité d'être fou mais, puisqu'il est divisé, l'inciter à revenir à lui-même, à réassumer sa vie d'être "normal" parce que j'aime tous ses possibles et que je le soutiens vers sa réinsertion dans le réel, aussi difficile que ce soit<sup>73</sup> ». Le projet s'inscrit donc pleinement dans le mouvement antipsychiatrique, comme le confirme d'ailleurs la venue à l'Abri, en juillet 1976, d'un des « papes » de l'antipsychiatrie, le psychiatre sud-africain David Cooper (1931–1986), alors de passage au Québec<sup>74</sup>.

Le film de Maheu voulait d'ailleurs mettre l'accent sur cette dimension et sur ses aspects transgressifs, afin de servir son ambition explicitement critique. Ainsi, certains passages du film ont été entièrement mis en scène, que ce soit celui où une invitée parle de ses troubles, cachée dans un trou de neige, ou bien celui où l'on voit Lemieux se battre la coulpe en pleurant. Dans ses mémoires, ce dernier racontera d'ailleurs que Maheu lui avait alors donné « malgré [s]es réticences<sup>75</sup> » du LSD pour filmer cette séquence vérité. Reste que le projet mené par Lemieux est par nature transgressif, comme il l'admet d'ailleurs en parlant d'un « mouvement qui [l]'extraît des normes usuelles de pratique de la psychiatrie<sup>76</sup> », comme d'une « utopie<sup>77</sup> » prenant corps. Pourtant, s'ils sont certes marginaux, le projet et ses acteurs et actrices sont loin d'être, pour autant, marginalisés. Au contraire, l'Abri d'Érasme entretient des liens étroits avec le monde psychiatrique et universitaire de son temps.

### **En marge, mais pas marginaux**

Bien qu'ils souhaitent « fuir le système<sup>78</sup> », les membres de la commune sont loin de vivre en autonomie, ou en reclus. S'il quitte apparemment le Service de santé de l'Université de Montréal en 1973<sup>79</sup>, Roger Lemieux continue à travailler à son bureau de Montréal jusqu'en 1988, mais aussi dans un bureau qu'il ouvre à Sainte-Agathe-Des-Monts vers la fin des années 1970, conservant ainsi une pratique plus traditionnelle de la psychiatrie. En 1978, le Département de médecine de l'Université de Montréal lui offrira même un contrat de clinicien de huit mois (pour un salaire de 9750 \$)<sup>80</sup>. Géographiquement séparées, ses deux pratiques—orthodoxe et hétérodoxe—n'en sont pas moins étroitement liées par le va-et-vient des patientes et des patients : le psychiatre rapporte ainsi en avoir reçu à l'Abri jusqu'à sa « retraite » en 1993<sup>81</sup>. Les liens avec le monde universitaire ne s'arrêtent pas là; les archives que nous avons retrouvées avec Anne-Marie Trépanier nous en apprennent encore davantage.

Parmi les 14 classeurs siglés « Université de Montréal » retrouvés dans une malle en métal déposée dans l'un des anciens isolements (des cabanes construites au fond du bois jouxtant la maison principale dans les premières années de vie de la commune pour permettre à certains membres un peu d'intimité)<sup>82</sup>, plusieurs contiennent des minutes de réunions de la commune datées de 1975 à 1977. On y apprend notamment

qu'en plus de son bureau privé, au pied de l'Université de Montréal, Lemieux continue à travailler comme psychiatre à la Maison Saint-Jacques, un centre d'accueil pour étudiants fondé en 1972 à Montréal, mais aussi à la prison fédérale Archambault à Sainte-Anne-des-Plaines<sup>83</sup>, tout en étant convié à donner des conférences, comme à Rouyn en avril 1977.

Ces archives nous révèlent également à quel point l'Abri, qui reçoit la visite régulière de collègues psychiatres mais aussi de la communauté étudiante, notamment en sciences infirmières, intrigue et suscite la curiosité. Non seulement les collègues de Lemieux sont-ils intéressés par sa pratique, mais ils lui envoient aussi des patientes et des patients. Le 31 mai 1975, Roland Chamberland, médecin à Val d'Or, vient ainsi visiter l'Abri<sup>84</sup>. Le 6 juin, on apprend que c'est le Dr Luc Blanchet qui voulait venir « avec son équipe de la clinique St-Henri ou St-Charles », mais cela a été refusé par les membres de la commune. Il viendra finalement avec Pierre Allard le 14 juin<sup>85</sup>. Le compte-rendu de la réunion du 4 juillet 1975 révèle la venue prochaine de Richard Fortin, appariteur de l'Université de Montréal<sup>86</sup>. Une infirmière de Hull voudrait, elle, venir vers le 10 août<sup>87</sup>. Le 8 août, il est question de la lettre d'une travailleuse sociale de l'Institut Albert-Prévost « qui voudrait venir ici pour voir ce qu'on fait<sup>88</sup> ». Le 15 août, il est fait mention d'un sociologue de l'hôpital Douglas qui souhaite revenir dans la commune. Le 4 octobre 1975, le psychiatre Henri Paul Villard est en visite « à sa requête<sup>89</sup> ». Le 11 octobre, ce sont des physiothérapeutes<sup>90</sup>. À la réunion du vendredi 13 février 1976, on apprend que Roger a reçu deux demandes pour venir parler de la commune, l'une de l'Hôpital du Haut-Richelieu, l'autre de l'Hôpital Notre-Dame. Le 27 février, il est question de la visite de deux sociologues et de quelqu'un de la mission St-Jacques. En avril 1976, Roger, Sylvie et une des invitées vont finalement rencontrer le « staff » de l'Hôpital du Haut-Richelieu<sup>91</sup>. Dans les minutes de la réunion du 15 avril 1977, il est écrit qu'un psychiatre, un certain Dr Gomez, a exprimé sa volonté de venir visiter l'Abri avec sa femme infirmière. Il y est aussi fait mention du fait que Roger Lemieux connaît une « renommée grandissante » à Sainte-Agathe et qu'il est demandé par les médecins de la nouvelle clinique<sup>92</sup>. Le 17 juin, il est discuté de la « demande d'une fille pour venir ici, référée par son médecin, Guy Blouin, de Prévost<sup>93</sup> ». On apprend également qu'un certain Dr Steimann viendra le samedi suivant. Le Collège des médecins viendra même faire une visite d'inspection en juillet de la même année<sup>94</sup>. Le 20 août 1977, c'est finalement un médecin breton du nom de Jean-Marie Leroux qui entend passer à l'Abri.

La commune accueille aussi des membres de la communauté étudiante. En mars 1975, c'est « la maîtrise en nursing<sup>95</sup> » qui organise une visite, sans que ne soit précisée l'origine de cette cohorte. En avril, c'est une étudiante en nursing psychiatrique du cégep Maisonneuve qui exprime son désir de venir une semaine en stage<sup>96</sup>. Fin août, ce seront deux étudiantes du même cégep qui se rendront à la commune. Lors de la réunion du vendredi 13 février 1976, on apprend qu'un étudiant, toujours du cégep Maisonneuve, a écrit à Roger Lemieux pour l'inviter à présenter une conférence d'une heure. Le 27 février 1976, il est question de trois étudiants au cégep, puis le 20 avril 1977, de trois étudiants en médecine<sup>97</sup>. Le 13 mai 1977 enfin, des infirmières de la maîtrise en nursing sont à nouveau en visite.

Les médias ne sont pas exclus non plus de l'Abri. Ainsi, lors de la réunion du 27 février 1976, on apprend qu'une journaliste a pris contact avec Roger pour l'émission *Femmes d'aujourd'hui*. En septembre 1977, il est même sollicité par la toute nouvelle revue *Santé mentale au Québec*, pour partager son expérience et ses travaux<sup>98</sup>. Il refuse alors la proposition. Il faudra attendre 1984 pour voir apparaître, dans cette même revue, un article de sa main sur l'Abri d'Érasme<sup>99</sup>, et ce, alors même que la commune n'existe déjà plus<sup>100</sup>. Les archives de Radio-Canada conservent en outre des traces de certains de ses échanges, comme cette entrevue avec la journaliste Denise Boucher au 20 heures du 7 juillet 1978<sup>101</sup>.

Ainsi, loin d'être une enclave autonomiste et marginale coupée du monde extérieur, l'Abri d'Érasme fut en fait un espace d'expérimentation ouvert sur le monde, et en lien direct avec la psychiatrie de son époque et en particulier avec les psychiatres universitaires. Une dernière archive inédite nous le confirme. Il s'agit d'une cassette VHS contenant un entretien préliminaire, mené par le psychiatre Pierre Migneault (1937–2020), en préparation d'une série de conférences sur la psychiatrie au Québec, que Lemieux devait d'ailleurs inaugurer. Nous sommes en 1997, deux ans avant la mort de Lemieux, mais surtout quatre ans après sa radiation par la Corporation professionnelle des médecins du Québec, à la suite de la plainte d'une jeune patiente avec qui il a eu des relations sexuelles, entre 1967 et 1972, lorsqu'il travaillait au Service de santé de l'Université de Montréal<sup>102</sup>. En plus de nous révéler, par son existence même, le fait que Lemieux est loin d'être un paria de la psychiatrie québécoise, on découvre dans cette entrevue que l'Abri a été un lieu de passage et d'apprentissage pour de nombreux psychiatres québécois dont certains deviendront des piliers du département de psychiatrie de l'Université de Montréal. Migneault dit en outre clairement que l'expérience de Lemieux devrait inspirer les grands hôpitaux, voire les réformes à venir de l'enseignement psychiatrique, « si on veut que la psychiatrie garde une espèce de marge, de liberté, de manœuvre, et d'expérience<sup>103</sup> ».

Nous sommes donc bien loin de l'expérimentation radicale et transgressive rejetée par la psychiatrie officielle. Bien au contraire, Lemieux travaille dans une marge apparemment acceptable et acceptée, malgré les postures publiques adoptées par les instances universitaires.

### **De l'utopie à la dystopie**

Entre l'Abri et la psychiatrie officielle, universitaire notamment, les relations sont donc plus complexes et surtout plus étroites que ce qu'a pu laisser entendre le discours officiel, à la fois celui de Lemieux et celui des psychiatres de l'Université de Montréal. Lemieux n'a en effet jamais entièrement fermé la porte à ses collègues psychiatres, bien au contraire. S'il avait conscience d'être en marge, il ne se sentait en rien illégitime ou coupable. Il défendra d'ailleurs toujours ses choix et sa posture, même devant le comité disciplinaire de la Corporation professionnelle des médecins du Québec, où il n'exprimera aucun regret. Il était convaincu que son approche était à la fois légitime et juste. Quant à la psychiatrie officielle, si elle a affiché sa distance

avec le projet de Lemieux, notamment tel qu'il apparaissait dans le film de Maheu, elle a gardé une curiosité à l'égard de cette expérimentation inédite au Québec, mais loin d'être unique à travers le monde<sup>104</sup>.

Ni les uns ni les autres n'ont toutefois cerné à quel point cette utopie proclamée est rapidement devenue une dystopie violente, tout particulièrement pour les femmes, soignantes comme soignées, présentes dans la commune. Les cahiers retrouvés sur les lieux laissent ainsi entrevoir les tensions, nombreuses, qui s'installent dans le quotidien de la vie de la commune, en particulier entre les deux principales compagnes de Lemieux, l'infirmière Lucille Angers et la psychologue Sylvie Chassin (qui auront chacune un enfant de lui, tous les deux nés dans la commune). Ces tensions ne sont pas sans lien avec la question de l'exclusivité affective et sexuelle à laquelle Lemieux s'est toujours opposé. Sylvie Chassin quittera d'ailleurs rapidement la commune, en 1977, après avoir donné naissance à son fils. Lucille, elle, finira par partir en 1980. Les rares invitées que nous avons pu retrouver dans le cadre de notre recherche, et qui ont accepté de nous parler, témoignent, elles aussi, d'une forme de chantage sexuel et affectif de Roger Lemieux à leur égard, alors même qu'elles étaient profondément vulnérables face au psychiatre, dont la position de domination était à la fois financière—c'est lui qui pourvoyait pour la commune—et symbolique—en tant que fondateur et soignant (sans parler du facteur de l'isolement relatif du lieu à l'extérieur des grands centres). Plusieurs restent aujourd'hui encore traumatisées par ce qu'elles ont vécu à l'Abri d'Érasme<sup>105</sup>, alors même qu'elles y cherchaient un refuge face aux difficultés engendrées par leur situation psychique et face à l'impasse dans laquelle les laissaient les solutions thérapeutiques de la psychiatrie officielle. Peu importe sa forme, instituée ou marginale, la psychiatrie n'a pas su être à leur écoute, ni les protéger.

Car au fond, cette expérience marginale que mena Lemieux n'est jamais parvenue à rompre avec le dispositif psychiatrique lui-même, au sens donné à ce terme par le philosophe Michel Foucault<sup>106</sup>, c'est-à-dire l'ensemble des réseaux de pouvoirs à l'œuvre dans la démarche psychiatrique. Si elle se voulait transgressive, en dehors du cadre officiel et des instances du système, elle en a néanmoins reproduit, en partie au moins, les codes, les normes, les hiérarchies et donc, les dominations. Quant à la psychiatrie officielle, si elle a pu prendre l'expérimentation de Lemieux comme un garde-fou, un exemple des limites à ne pas franchir, ainsi que le rappelle le texte d'Yvon Gauthier de 1977, force est de constater qu'elle l'a aussi considérée, sans l'admettre officiellement, comme une inspiration, comme un souffle d'air pour une psychiatrie qui ne cesse de naviguer entre le désir de liberté et l'exigence d'ordre, entre une volonté de soin et une ambition d'institutionnalisation que l'université lui a permis de concrétiser. Puisque c'est bien le milieu universitaire qui a ici servi de ferment, de tremplin et de ressource pour la formation de la principale, et jusqu'à preuve du contraire, première expérimentation d'antipsychiatrie au Québec, et ce, au détriment de ses membres les plus vulnérables.

## Notes

- 1 *La Presse*, 6 novembre 1976, D 20. *Le Journal de Montréal* annonce 20 h dans son édition du 8 novembre 1976.
- 2 Angèle Dagenais, « Six films sur la «folie» à l'UdeM », *Le Devoir*, 9 novembre 1976, 16. Il semble que ce ne soit pas sa première diffusion puisque *Le Devoir* du 27 octobre 1976 (12) annonçait la diffusion, le jour même, du film dans le cadre du 6<sup>e</sup> festival international du cinéma en 16 mm de Montréal. Les archives de l'ONF prévoient pourtant une avant-première à l'ONF le 2 novembre, puis une première à l'Université de Montréal, au Centre d'essai du Centre communautaire le 9 novembre (« Note de service. Lancement du film "L'Interdit" », 19 octobre 1976, 84-077-1976-10-19).
- 3 Dagenais, « Six films sur la «folie» à l'UdeM », 16.
- 4 *Le Devoir*, 27 octobre 1976, 12.
- 5 Dagenais, « Six films sur la «folie» à l'UdeM », 16.
- 6 Dagenais, 16.
- 7 Dagenais, 16.
- 8 « La psychiatrie remise en question », *Montréal-Matin*, 12 novembre 1976, Archives de l'ONF.
- 9 Cette avant-première eut lieu le 2 novembre à 20 h au théâtre 3 de l'ONF (Lettre de Marie-Thérèse Perron à Robert Bélanger, 25 octobre 1976, Archives de l'ONF, 84-077-1976-10-25- 01).
- 10 Roger Lemieux, *Accueillir la folie* (Noir sur Blanc, 1995), 291.
- 11 Yvon Gauthier, « À propos de «L'Interdit» et du traitement de la psychose », *L'Union médicale du Canada*, février 1977, 192.
- 12 Gauthier, 193.
- 13 Gauthier, 194.
- 14 Luc Blancher, Jean Lapierre, Serge Mongeau, « Pourquoi interdire l'Interdit ? », *Le Devoir*, 11 août 1977, 4.
- 15 Blancher, Lapierre et Mongeau, 4.
- 16 Sur les débuts de cette enquête, voir la série de billets sur le blogue *Espaces réflexifs* : <https://reflexivites.hypotheses.org/category/mars-2022-a-klein-et-a-m-trepanier>
- 17 Je tiens à remercier Éléonore Aubut-Robitaille des archives de l'Université de Montréal qui m'a appuyée dans ces démarches.
- 18 Cette recherche a obtenu un certificat d'approbation éthique de l'Université d'Ottawa (H-04-24-10145).
- 19 Voir par exemple : Hubert Wallot, *La danse autour du fou. Survol de l'histoire organisationnelle de la prise en charge de la folie au Québec depuis les origines jusqu'à nos jours, Tome 1. La chorégraphie globale* (Publications MNH, 1998).
- 20 Nous avons tenté de commencer à y remédier ici : Alexandre Klein, « Les sources américaines de la formation psychiatrique à l'Université de Montréal. À propos d'une enquête inédite de Camille Laurin sur l'enseignement de la psychiatrie aux États-Unis (1962–1964) », *Mens*, XX no 1–2, (2020) : 17–43.
- 21 En particulier dans l'ouvrage de référence de Jean-Philippe Warren et Andrée Fortin, *Pratiques et discours de la contreculture au Québec* (Septentrion, 2015).
- 22 Françoise Boudreau, *De l'asile à la santé mentale, les soins psychiatriques : histoire et institutions* (Éditions Albert Saint-Martin, 1984).
- 23 Et que certains ont pu appeler « Une Révolution tranquille au chapitre de la psychiatrie ». Voir à ce propos : Alexandre Klein, « “Une Révolution tranquille au chapitre de la psychiatrie” ? Les enjeux sociopolitiques des réformes de santé mentale au Québec entre 1961 et 1964 », dans Jean-Philippe Carlos et Stéphane Savard (dir.), *La Révolution tranquille entre l'ici et l'ailleurs* (Septentrion, 2024), 43–58.
- 24 « Curriculum vitae », Archives de l'Université de Montréal, D0061 – RG0038 01.
- 25 Lemieux, *Accueillir la folie*, 23.

- 26 Lemieux, *Accueillir la folie*, 23–24.
- 27 Le psychiatre et futur politicien Denis Lazure (1925–2008) les dénoncera lui aussi dans ses mémoires, racontant s'être fait remercier de son stage de résidence à Saint-Jean-de-Dieu en 1952 pour s'être plaint de la charge de travail (Denis Lazure, *Médecin et citoyen, souvenirs* (Boréal, 2002), 79–81).
- 28 Son curriculum vitae, conservé dans les archives de l'Université de Montréal, ne mentionne d'ailleurs pas cette toute première expérience (« Curriculum vitae », Archives de l'Université de Montréal, D0061 – RG0038 01).
- 29 Lemieux, *Accueillir la folie*, 32.
- 30 Rosen est alors un psychothérapeute en vogue, notamment grâce à ses travaux sur l'analyse directe (John N. Rosen, « The Treatment of Schizophrenic Psychosis by Direct Analytic Therapy », *Psychiatric Quarterly*, 21 (Janvier 1947) : 3–37). Ce n'est qu'en 1983 qu'il sera interdit d'exercice après la révélation de plusieurs scandales de violences et de violences sexuelles sur certains de ses patients (Tim Pallesen, « Controversial Psychiatrist gives up his license », *The Miami Herald*, 3 avril 1983).
- 31 Lemieux, *Accueillir la folie*, 56.
- 32 Voir notamment à ce propos, Robert Gagnon et Denis Goulet, *La formation d'une élite. Les bourses d'études à l'étranger du gouvernement québécois (1920–1959)* (Boréal, 2020), 83–131, mais aussi Martin Robert, « Voyager pour apprendre : les Canadiens reçus docteurs en médecine à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue canadienne d'histoire de la santé/Canadian Journal of Health History* 39, no. 1 (2022) : 72–98.
- 33 C'est là qu'iront notamment étudier Albert Prévost (1881–1926), le premier titulaire de la chaire de neurologie de l'Université Laval à Montréal, mais aussi Roma Amyot (1899–1980) (Denis Goulet, *Histoire de la neurologie au Québec* (Carte Blanche, 2011), 84 et 92).
- 34 Lemieux, *Accueillir la folie*, 87.
- 35 Lemieux, *Accueillir la folie*, 89.
- 36 Lemieux, *Accueillir la folie*, 139.
- 37 Liste des professeurs de la faculté de médecine, Archives de l'Université de Montréal, D35 C4 10.
- 38 Nominations à la Faculté de médecine de l'U. de M., 5 juillet 1959, Archives de l'Université de Montréal, D35 C4 10.
- 39 Camille Laurin et Roger Lemieux, « L'enseignement psychiatrique », *Revue médicale de l'Université de Montréal* 6, no 3 (Décembre 1954) : 124–132.
- 40 Laurin et Lemieux, 131.
- 41 Camille Laurin et Roger Lemieux, « A new method of teaching psychiatry to medical students », *Canadian Psychiatric Association Journal* 5, no 4, (Octobre 1960) : 212–219.
- 42 Lemieux, *Accueillir la folie*, 160.
- 43 Alexandre Klein, « “Une Révolution tranquille au chapite de la psychiatrie?” », 43–58.
- 44 Alexandre Klein, « À propos des relations entre infirmières, médecins et gouvernements. L'histoire de la commission Régnier (1962–1964) », *Histoire Engagée* (22 mars 2018), <http://histoireengagee.ca/?p=8046>
- 45 Klein, « Les sources américaines de la formation psychiatrique à l'Université de Montréal. », 17–43.
- 46 « Curriculum vitae », Archives de l'Université de Montréal, D0061 – RG0038 01.
- 47 Minutes de la première réunion de la commission du service de santé de l'Université de Montréal, tenue jeudi, le 6 septembre 1962, à 16 heures, dans les locaux du service au 3100 de l'avenue Marie-Guyard, Archives de l'Université de Montréal, D0061 – RG0125 02.
- 48 François Tougas, « Commission de Santé », *Quartier latin*, 20 septembre 1962, 1.
- 49 Michel Lacasse, « Des psychiatres pour universitaires », *Quartier latin*, 4 février 1965, 8.
- 50 Lemieux, *Accueillir la folie*, 203.

- 51 Lemieux, *Accueillir la folie*, 203.
- 52 Gilles Bertrand, « Laennec », *Quartier latin*, 7 décembre 1945, 4.
- 53 Minutes de la trente-deuxième assemblée du comité médical du service de santé tenue le jeudi 6 novembre 1969 à 17 heures 15, dans les locaux du service de santé au 2101 du Boulevard Edouard-Montpetit, Archives de l'Université de Montréal, D0061 – RG 0038 - 1 comité médical (64–70).
- 54 Lemieux, *Accueillir la folie*, 206.
- 55 Jean-Philippe Warren et Andrée Fortin, *Pratiques et discours de la contreculture au Québec* (Septentrion, 2015).
- 56 Ronald D. Laing, *The Divided Self: An Existential Study in Sanity and Madness* (Tavistock Publications, 1960). Lemieux préfacera d'ailleurs l'édition québécoise de *L'équilibre mental, la folie et la famille* (Éditions L'étincelle, 1974).
- 57 Roger Gentis, *Les murs de l'asile* (Maspero, 1970).
- 58 Jacques Hochmann, *Pour une psychiatrie communautaire* (Le Seuil, 1971).
- 59 Franco Basaglia, *L'institution en négation. Rapport sur l'hôpital psychiatrique de Gorizia* (Le Seuil, 1970).
- 60 Lemieux, *Accueillir la folie*, 218
- 61 Warren et Fortin, *Pratiques et discours de la contreculture au Québec*, 7–19.
- 62 Roger Lemieux est marié, depuis 1944, à Jeanne-D'Arc Gamache (1914–2002). Il ne divorcera jamais.
- 63 Lucille Angers apparaît dans les archives de l'Université de Montréal comme conseillère de la résidence nursing en septembre 1967 (Je tiens à remercier Éléonore Aubot-Robitaille des archives de l'Université de Montréal qui m'a transmis ces informations). Lemieux raconte dans ses mémoires qu'elle s'est présentée à lui au Service de santé des étudiants pour lui demander conseil sur son avenir (Lemieux, *Accueillir la folie*, 240–241).
- 64 Sur l'histoire et la fin tragique de cette commune nommée Cadet-Roussel, voir le numéro 46 (avril 1975) de la revue *Mainmise* consacré à « L'Utopie est réalisable » (notamment le texte « 1973–1975 : la commune ? », 13–21).
- 65 Proposition de film, Mai 1973, Archives de l'ONE, 84-077\_1973-05. Les archives de l'ONF nous révèlent que le film devait s'appeler *La Nef des fous* (Proposition de film, Janvier 1974, Archives de l'ONE, 84-077\_1974-01). Il fut aussi envisagé de le nommer *Le défaut de la réalité* (Note de service, 12 mai 1976, Archives de l'ONE, 84-077\_1976-05-12).
- 66 Dans un article de la revue *Mainmise*, Pierre Maheu rapporte : « Passage parmi nous durant quelques mois de Roger et Lucille, psychiatre et infirmière. Leurs patients. La schizophrénie. Notre résistance, parce que nous tenions à vivre avec des gens avec qui nous tombions en amour, et pis s'aider et se soigner, oui, mais pas se mettre ensemble pour ça. Nous ne voulions pas des patients, mais d'autres comme nous, fous contents de l'être » (Pierre Maheu, « 1973–1975 : la commune? », *Mainmise* 46, (Avril 1975) : 14).
- 67 D'après le bureau du registraire de l'Université de Montréal, Sylvie Chassin a achevé des études de « maîtrise à quatre certificats », section psychologie, en 1968, puis elle s'est inscrite au doctorat à l'Institut de psychologie de la Faculté de philosophie, option psychologie clinique en 1971. Aucune information ne permet de confirmer qu'elle a terminé ses études doctorales.
- 68 Notes d'entrevue avec Roger Lemieux, Archives de l'ONE, 84-077\_1973(ca).
- 69 Dans l'entrevue conservée par les archives de l'ONE, Lemieux rapporte avoir tenté d'avoir des schizophrènes masculins, car il voulait une représentation des deux sexes, mais « aucun des mâles n'a été agréé par les femmes » (Ibid.).
- 70 Notes d'entrevue avec Roger Lemieux, Archives de l'ONE, 84-077\_1973(ca).
- 71 Roger Lemieux, « L'Abri d'Érasme », *Santé mentale au Québec* 9, no 1, (1984) : 34.
- 72 Lemieux, « L'Abri d'Érasme », 36.

- 73 Lemieux « L'Abri d'Érasme », 36.
- 74 Pierre Brisson, « Pour David Cooper, il faut propager la discipline de la désobéissance », *Le Jour*, 30 juillet 1976, 14.
- 75 Lemieux, *Accueillir la folie*, 286.
- 76 Lemieux, *Accueillir la folie*, 243.
- 77 Lemieux, *Accueillir la folie*, 45.
- 78 Lemieux, *Accueillir la folie*, 278.
- 79 « Comité de discipline de la corporation professionnelle des médecins du Québec, 9 novembre 1992 », Archives du Collège des médecins du Québec, 1992, CanLil 7779.
- 80 Délibérations, Archives de l'Université de Montréal, D0048-1857e-p14.
- 81 Lemieux, *Accueillir la folie*, 279.
- 82 Sur cette découverte, voir Alexandre Klein, « Prémises III », *Espaces réflexifs*, 20 mars 2022, <https://reflexivites.hypothese.s.org/12896>
- 83 Réunion du 6 mai 1977.
- 84 Réunion du 30 mai 1975.
- 85 Réunion du 13 juin 1975.
- 86 Réunion du 4 juillet 1975.
- 87 Réunion du 25 juillet 1975.
- 88 Réunion du 8 août 1975.
- 89 Réunion du 3 octobre 1975.
- 90 Réunion du 10 octobre 1975.
- 91 Réunion du 2 avril 1976.
- 92 Réunion du 15 avril 1977.
- 93 Réunion du 17 juin 1977.
- 94 Réunion du 8 juillet 1977.
- 95 Réunion du 21 mars 1975.
- 96 Réunion du 4 avril 1975.
- 97 Réunion du 8 avril 1977.
- 98 Réunion du 23 septembre 1977.
- 99 Lemieux, « L'Abri d'Érasme », *Santé mentale au Québec* 9, no 1 (1984) : 31–37.
- 100 Lemieux confie dans ses mémoires qu'à l'été 1980, la commune n'existait plus et qu'il était seul dans la maison, avec un jeune schizo (Lemieux, *Accueillir la folie*, 282).
- 101 Je remercie Suzie Houde pour m'avoir permis d'accéder à ces informations.
- 102 Martha Gagnon, « Le psychiatre Lemieux radié à vie par la Corporation des médecins », *La Presse*, 17 février 1993, A 11. Il reconnaîtra avoir eu des relations « avec plusieurs patientes [...] dans le cadre d'une thérapie spéciale » (Martha Gagnon, « Six professionnels radiés de façon permanente, en 93 », *La Presse*, 21 mai 1994, A 7).
- 103 58 min 17.
- 104 Lemieux s'inspirait notamment du travail réalisé par le psychiatre écossais Ronald D. Laing à Kingsley Hall, un centre communautaire londonien où il installa en 1965 une communauté thérapeutique, sans médicaments, et où se pratiquaient la régression infantile mais aussi la thérapie par le LSD (voir à ce sujet : Dominic Harris, *The Residents: Stories of Kingsley Hall, East London, 1965–1970 and the Experimental Community of RD Laing* (Dominic Harris, 2012) et Oisín Wall, *The British Anti-Psychiatrists: From Institutional Psychiatry to the Counter-Culture, 1960–1971* (Routledge, 2017)).
- 105 C'est l'un des angles-morts majeurs des recherches sur la contreculture qui restent encore aujourd'hui souvent aveugles à la question de la violence sexuelle et de la domination de genre au sein des communes. Voir notamment le récent mémoire de maîtrise en histoire de Dorothee Perron, « Entre nature et culture : le féminisme hippie dans la mémoire contre-culturelle québécoise (1967–1987) » (Mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke, 2024).

106 Michel Foucault, *Le pouvoir psychiatrique. Cours au Collège de France, 1973–1974* (Seuil, 2003).